

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 juin 2011

TAXE SUR LES TRANSACTIONS FINANCIÈRES - (n° 3468)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 1

présenté par

M. Censi, Mme Martinez, M. Carayon et M. Cosyns

ARTICLE UNIQUE

Après le mot :

« climat »,

rédiger ainsi la fin de l'alinéa 9 :

« et de l'arrêt de la pandémie du sida ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les citoyens mobilisés autour de la Taxe sur les Transactions Financières (TTF) sont ceux qui se préoccupent de l'aide au développement et des défis majeurs liés au SIDA. Le 5 juin 2011, marquait les 30 ans de la découverte du virus du sida. Depuis lors de nombreux progrès ont été réalisés mais les ressources continuent de manquer pour espérer achever l'accès universel aux moyens de prévention et de traitement. Aujourd'hui selon les chiffres d'ONUSIDA près de 10 millions de personnes sont en attente de traitement et pour chaque nouvelle personne traitée il y a 2 nouvelles contaminations. Par ailleurs, les chiffres présentés par ONUSIDA rappellent qu'il est nécessaire d'investir au moins 22 milliards de dollar US d'ici à 2015 pour prévenir près de 12 millions de contaminations. Le produit de la taxe permettrait de couvrir largement ces besoins urgents.